

## **Assemblée Générale de la « Société de Sociologie du Sport de langue française »**

Le **29 octobre 2002**, à l'occasion du 1<sup>er</sup> Congrès de l'association, UFR STAPS /Université Paul Sabatier de Toulouse

---

### **Ordre du jour :**

- Rapport moral et rapport financier
  - Elections du Conseil d'administration, désignation des membres du bureau
  - Présentation et discussion des Activités à venir et points divers
  -
- 

### **Rapport moral**

Jacques Defrance, président de l'Association présente ce qui a été réalisé par le bureau et le CA provisoires depuis la fondation de l'association en juin 2001 :

- les statuts ont été déposés, la 3SLF est domiciliée actuellement au Laboratoire « Sport et Culture » de l'Université Paris X (après autorisation du président de l'Université).
- un compte bancaire a été ouvert,
- participation à la préparation du présent congrès (27-30/10/02), en particulier à sa conception scientifique, voulue ouverte, et à son organisation
- mise en place d'une campagne d'adhésion à l'association
- ouverture d'un site pour la 3SLF :  
<http://u2.u-strasbg.fr/3slf/>
- premiers contacts avec des associations françaises et internationales de sociologie

### **Rapport financier**

Olivier Hoibian fait état d'un compte bénéficiaire **de 2403,62 euros**, somme correspondant aux adhésions ; à ce jour l'association compte 96 adhérents, 71 universitaires et 25 doctorants

Une question est posée à propos des relations avec les autres associations et des modes d'adhésions (à titre individuel pour l'ISSA par exemple ? ?)

Réponse de Jacques Defrance : l'Association Française de Sociologie vient de se recréer et on aurait pu y faire une section Sport...mais la 3SLF était déjà créée (AG constituante du 29/06/01). Par ailleurs, on peut aussi adhérer, à titre individuel actuellement à l'ASLF. Les contacts sont en cours ;

**Vote d'approbation du rapport moral : à l'unanimité**  
**Vote d'approbation du rapport financier : une abstention**

## **Elections du Conseil d'administration, désignation des membres du bureau**

Le CA initialement élu était provisoire

12 sièges sont à pourvoir plus 2 pour le collège des doctorants

Une discussion s'engage à propos de l'article des statuts prévoyant deux collèges (enseignants-chercheurs et chercheurs, doctorants), elle concerne l'existence de deux collèges et de deux ensembles distincts de votants.

Finalement, deux propositions sont mises au vote :

1°) 1 collège de doctorant votant pour les doctorants et, par ailleurs, 1 collège Ens-Cherch. et Chercheurs votant pour les EC et Ch.

2°) les deux collèges nommés ci-dessus mais un corps électoral unique

**Vote : la proposition 1) a reçu 36 voix pour,  
la proposition 2) 33 voix pour**

La modification de l'article des statuts est adoptée à l'unanimité :

Il sera rédigé comme suit :

« Le corps électoral lors de l'Assemblée Générale est composé de deux collèges. Le collège des Enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires ou vacataires (les docteurs, y compris les ATER), et le collège des doctorants. Le collège des Enseignants-chercheurs dispose de 12 sièges. Le collège des doctorants dispose de deux sièges.

A la première élection, un tirage au sort s'effectue pour désigner les Enseignants-chercheurs élus pour 4 ans (6 élus), et ceux élus pour 2 ans (6 élus). Par la suite, tous les deux ans, ce collège est renouvelé par moitié (6 sièges), avec des mandats de 4 ans. Les membres du collège des Doctorants sont élus pour 2 ans. »

### **Election du Conseil d'administration**

Collège des EC et Chercheurs : 17 candidats,  
dont 10 figurant dans le CA provisoire :

- Bancel Nicolas, STAPS Paris XI
- Chantelat Pascal, UFR STAPS Lyon *22 voix*
- Defrance Jacques, UFR STAPS Nanterre *29 voix*
- Gasparini William, UFR STAPS Strasbourg *21 voix*
- Hoibian Olivier, IUFM Versailles *21 voix*
- Lacroix Gisèle UFR STAPS Montpellier *25 voix*
- Loirand Gildas, UFR STAPS Nantes *22 voix*
- Louveau Catherine, STAPS Paris XI *24 voix*
- Ohl Fabien UFR STAPS Strasbourg *30 voix*
- Raveneau Gilles, UFR STAPS Paris X *20 voix*

Autres candidatures déclarées

- Jorand Dominique, docteur en STAPS, intervenant à l'UFR-STAPS Montpellier
- Jallat Denis, UFR STAPS Strasbourg
- Duret pascal, UFR STAPS La Réunion
- Mennesson Christine, UFR STAPS Toulouse
- Basson Jean-Charles, UFR STAPS Rouen
- Bedhioufi Hafsi, Issep Le Kef, Tunisie
- Faure Jean-Michel, Sociologie, Nantes

Collège des doctorants : 9 candidats :

- JM Peter, Rennes
- Y. Drouet, Paris X
- S. Mierzejewski, Paris X
- C. Erard, paris XI-Orsay
- **GrandJean**
- C. Guibert, Nantes
- L. Lestrelin, Rouen
- Terral, Toulouse
- H. Ferradji, Rouen

### **Résultats des votes.**

**Ont été élus :**

**Pour le collège des EC et Ch. :**

- Bancel Nicolas, 40 voix
- Basson Jean-Charles, 38 voix
- Chantelat Pascal, 34 voix
- Defrance Jacques, 54 voix
- Gasparini William, 41 voix
- Hoibian Olivier, 36 voix
- Jorand Dominique, 37 voix
- Lacroix Gisèle 44 voix
- Loirand Gildas, 38 voix
- Louveau Catherine, 44 voix
- Mennesson Christine, 40 voix
- Ohl Fabien, 51 voix
- 

**Pour le Collège des doctorants (élus pour deux ans)**

- C. Erard,
- C. Guibert

### **Tirage au sort**

Les statuts prévoyant que la moitié des membres Enseignants-chercheurs du CA est élue pour deux ans, et l'autre moitié pour 4 ans, il a été procédé à un tirage au sort :

***Sont élus pour 2 ans :***

- Bancel
- Defrance
- Gasparini
- Loirand
- Mennesson
- Ohl

***Sont élus pour 4 ans :***

- Basson
- Chantelat
- Hoibian
- Jorand
- Lacroix
- Louveau

## **Bureau.**

Par ailleurs **le CA a élu son bureau** :

- Defrance Jacques, président
- Ohl Fabien, premier vice-président
- Carine Erard, étudiante, deuxième vice-présidente
- Louveau Catherine, secrétaire
- Loirand Gildas, secrétaire adjoint
- Hoibian Olivier, trésorier
- Basson Jean-Charles, trésorier adjoint

## **Présentation et discussion des Activités à venir et autres points à l'ordre du jour**

- Modification des conditions d'adhésion à la 3SLF : les parrainages sont supprimés. Chaque personne souhaitant adhérer adressera sa demande d'adhésion, en renseignant le bulletin d'adhésion, à C. Louveau :  
***[catherine.louveau@staps.u-psud.fr](mailto:catherine.louveau@staps.u-psud.fr)***  
Le CA statuera sur ces demandes.
- Le Congrès de Toulouse a compris 130 communications qu'il n'est pas possible de publier intégralement : le volume des abstracts déjà réalisé et distribué marque l'existence des communications faites. Il y a le projet d'une publication, chez l'Harmattan, d'un ensemble de communications issues du Congrès, en un volume avec un titre thématique (sélection parmi les papiers présentés). Un second volume pourrait être programmé si L'Harmattan donne son feu vert (J. Defrance va voir la question). Le comité scientifique du Congrès et le CA de la 3SLF ainsi que les directeurs de la collection mettront en place une procédure d'expertise. Les textes des communications présentées devront être adressés à Jean Paul Clément, au plus tard le 15 janvier 2003, la date d'examen des textes étant déjà arrêtée (le 25 janvier 2003).  
Adresse de J.P . Clément : [congres.sss@cict.fr](mailto:congres.sss@cict.fr)  
(N.B. : il n'y a pas d'accent dans les adresses de mail)
- L'intérêt et la faisabilité d'une revue de sociologie du sport sont discutés. Un groupe de travail va se réunir pour établir un cahier des charges et un projet chiffré : les bonnes volontés sont les bienvenues.
- Un appel à candidatures est lancé pour l'organisation du prochain Congrès (automne 2004). Les équipes/lieux candidats devront adresser leur proposition avant le 15 janvier 2003 au président à son adresse :  
[Defrance@iresco.fr](mailto:Defrance@iresco.fr)

***Compte rendu rédigé par C. Louveau. Vu par J. Defrance.***